

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Code	PEIM3B69PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Marie WATTEYNE (watteynem@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant de fin de cycle utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos (décret 12 décembre 2000).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche (dans la continuité du cours d'initiation à la recherche);
- de développer des compétences de rédaction de type « scientifique » et de forme exigées par la Haute École pour la réalisation et la présentation du TFE;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation sera réalisée sur base de l'atteinte des compétences professionnelles et soumise à la délibération du jury de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEIM3B69PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche en assurant la continuité du dispositif mis en place en BAC 2 (sans interférer avec le travail du promoteur) avec les étudiants.

Il permet donc d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son T.F.E.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation d'une recherche à mener dans le cadre du travail de fin d'études
- prendre connaissance des documents reçus et tenir compte des consignes et échéances qu'ils donnent; mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation de son travail de fin d'études

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu défini dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et les documents du cours d'initiation à la recherche. Application des conventions d'écriture - Normes APA (American Psychological Association).

Démarches d'apprentissage

Séances d'informations théoriques alternées avec des séances méthodologiques et d'écriture.

Echanges au sein du groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

T.F.E. disponibles à la bibliothèque

Notes et supports de cours d'initiation à la recherche (B1, B2 et B3).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" est l'épreuve transversale finale de votre cursus.

Le TFE sera évalué lors de la présentation orale du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale. L'activité d'apprentissage "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE" sera évaluée par le jury de TFE sur base du travail écrit remis dans le cadre de l'évaluation du TFE.

Les modalités précises d'évaluation seront communiquées par les enseignants concernés.

Plagiat, non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent une non validation de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée vaut pour les 150 points de l'UE69.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	6_PEIM3B69PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le TFE est un travail de recherche (par groupe de 2 ou 3 étudiants sauf en cas de dérogation validée par le Conseil de département), de réflexion, de créativité et de communication nécessitant l'intégration de plusieurs compétences majeures relatives au métier d'enseignant :

- * maîtriser des apports scientifiques, pédagogiques et didactiques
- * concevoir, analyser et réguler en lien avec le terrain professionnel
- * développer des compétences collaboratives
- * communiquer sur des problématiques professionnelles tant à l'écrit qu'à l'oral.

Ces quatre aspects doivent être développés de manière synthétique et si possible simultanée tout au long du travail. Il s'agit donc d'articuler fondements théoriques et dimensions pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable de :

- de présenter des documents correctement orthographiés, structurés et respectant les normes APA
- de rédiger un document respectant les consignes communiquées dans le ROI
- de développer une réflexion sur une problématique choisie et de l'étayer par des lectures (références scientifiques, expériences de stage, ...)
- de faire preuve de savoir-vivre, d'entretenir des contacts de qualité avec tous les partenaires et de respecter le cadre déontologique de la profession tant dans ses contacts, que dans ses écrits ou lors de la présentation orale
- de porter un regard critique sur l'analyse des documents et sur sa pratique
- de communiquer le fruit de ses recherches et son regard critique lors de la présentation orale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le TFE sera conforme aux règles explicitées dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et le cours d'initiation à la recherche et il sera d'idéalement 60 pages comportant:

- Ø Une introduction
- Ø Plusieurs chapitres présentant le compte-rendu critique et personnel d'expérimentations faites sur le terrain en lien avec la problématique à la base du travail. L'analyse se fera à la lumière de diverses sources scientifiques et/ou pédagogiques et, éventuellement, sur base de la collecte d'informations auprès des acteurs visés.
- Ø Une conclusion

Ø Une bibliographie
Une table des matières

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un travail en autonomie qui est encadré par le promoteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a l'occasion de rencontrer son promoteur afin de recevoir guidance et conseils au cours de l'année académique.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Règlement spécifique de Braine-le-Comte (partie sur les TFE)

Cours d'initiation à la recherche de l'ensemble du cursus (B1-B2 et B3)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" est l'épreuve transversale finale de votre cursus.

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait via une épreuve intégrée avec Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE. Cette évaluation comprend un travail écrit et une défense orale qui seront évalués lors de la présentation du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit et la présentation orale. Les modalités précises d'évaluation sont communiquées par les enseignants concernés.

Plagiat, non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent une non validation de l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée vaut pour les 150 points de l'UE69.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).